



**Ville d'Angoulême**  
**Extrait du registre des délibérations**

**Création d'une redevance pour la circulation d'un petit train touristique de découverte d'Angoulême**

DE20150330_18	Conseil municipal du 30 mars 2015
Rapporteuse : Véronique ARLOT	Télétransmise à la Préfecture le 01 AVR. 2015 Affichée le 1 avril 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

**Création d'une redevance pour la circulation d'un petit train touristique de découverte d'Angoulême**

Attractivité et développement territorial  
id : 892

Conseil municipal  
30 mars 2015

18

Rapporteuse : Véronique ARLOT

La Ville est sollicitée par un entrepreneur qui souhaite proposer une offre de petit train touristique de découverte d'Angoulême. Ce projet pourrait intégrer des parcours différenciés selon la saison, les manifestations et les festivals, et accompagnera l'offre touristique et patrimoniale existante.

Les tarifs municipaux en vigueur, fixés par délibération n°47 du conseil municipal du 10 décembre 2014 intégrant différentes catégories de redevances d'occupation du domaine public, n'ont pas défini ce type d'activité jusqu'à présent inexistant. De ce fait, il convient de créer une tarification spécifique.

Après renseignements pris et comparaisons des tarifs appliqués par d'autres collectivités pour la circulation des petits trains touristiques de découverte, la Ville souhaite lancer une expérimentation en 2015, en appliquant un tarif permettant une exploitation pérenne de ce type d'activité. L'autorisation sera formalisée par l'établissement d'une convention d'occupation du domaine public à titre onéreux avec le preneur, fixant notamment les modalités de mise en œuvre de l'activité.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver la création d'un tarif spécifique fixé à 600 € par an
- d'appliquer en 2015, compte tenu du caractère expérimental, une proratisation du tarif à compter de la date de mise en service du petit train touristique de découverte d'Angoulême
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour  
30 mars 2015  
Pour extrait conforme,  
P/Le Maire,  
l'Adjoint

